

# ENSEMBLE POUR UN NOUVEL HÔPITAL

Bulletin d'information sur la construction du Centre Hospitalier d'Auch

## 1. Point d'étape de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans le cadre d'un choix du terrain



Afin de choisir le meilleur terrain d'assise pour notre projet de reconstruction, une réunion s'est tenue le 18 avril 2023 avec les acteurs du territoire : Préfecture, Mairie, ARS, Cabinet juridique CLEMENT et La Direction du Centre Hospitalier d'Auch.

L'objet a été la présentation et les analyses des 4 offres reçues dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et sur la base des indicateurs de choix mentionnés ci-dessous :

### 1) INSERTION DU BIEN DANS LE TERRITOIRE :

- > De l'accessibilité du bien pour les usagers
- > De la proximité du bien avec la ville
- > De l'accessibilité en hélicoptère
- > De la desserte du bien, par voie routière, ferroviaire et autres transports collectifs

### 2) QUALITÉ TECHNIQUE DU BIEN

- > De la faisabilité du projet : PPRI (inondation), urbanisme, proximité des réseaux, nature des sols
- > Des contraintes liées aux existants : démolitions potentielles
- > De sa topographie, ses reliefs, son altimétrie
- > Des éléments remarqués du site : végétation, éléments naturels

### 3) ADAPTABILITÉ DU BIEN À L'ACTIVITÉ

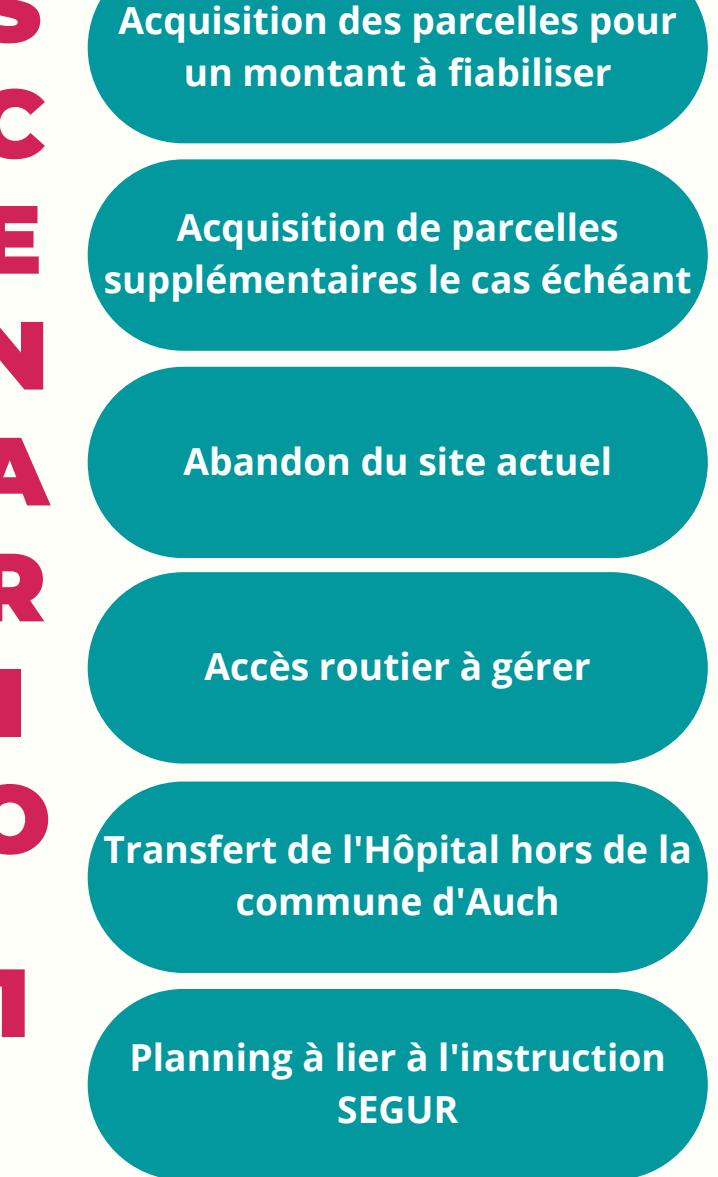
- > De son positionnement stratégique sur le territoire notamment vis-à-vis du besoin populationnel
- > Du maillage territorial
- > Faisabilité vis-à-vis du schéma directeur immobilier du CH
- > De l'accessibilité pour les professionnels
- > De l'évolution de l'activité
- > Du positionnement vis-à-vis des autres sites du CH : vision d'ensemble

Suite à l'analyse du cabinet CLEMENT et de la Direction des Moyens Opérationnels, 2 scénarios sont possibles et peuvent correspondre à un projet de construction.

Cependant nous devons encore répondre à des points listés ci-dessous :

- Scénario 1 : Un terrain sur la commune de PAVIE
- Scénario 2 : Un terrain dans la continuité du site actuel du Centre Hospitalier d'Auch

# S C E N A R I O



Toujours avec l'accompagnement du cabinet juridique CLEMENT et l'accompagnement du bureau d'étude EMBASE à qui le Schéma Directeur Immobilier a été confié, d'autres investigations et questions nécessaires sont en attente de réponses :

- > Quelles sont les conditions de viabilisation / les réseaux sont-ils existants ou à créer ?
- > Quelles sont les conditions d'accessibilité : desserte pour les secours incendie / voirie d'accès pour les usagers etc ?
- > Y a-t-il des aléas techniques comme des réseaux électriques aériens etc ?
- > Quelles sont les conditions d'acquisitions / les prix de vente ?

Il sera aussi nécessaire d'évaluer l'impact environnemental. A ce titre une réunion est prévue le 17 mai 2023 avec la Direction Départementale des Territoires du Gers avec l'ensemble des parties prenantes : Energie, Réseaux, Environnement, DRAC (direction régionale des affaires culturelles)/ABF (architecte des bâtiments de France), Urbanisme... Cette réunion a pour objectif de partager les éléments techniques et les contraintes qui pourront étayer le Schéma Directeur Immobilier en vue d'orienter le Centre Hospitalier dans ses prises de décision.

Une fois tous ces éléments connus nous pourrons alors organiser une commission de choix.

## 2. Point d'étape sur le Projet Médico-Soignant pour le nouvel Hôpital

Un grand merci aux Médecins et aux Cadres supérieurs de santé qui ont adressé leurs réflexions sur les parcours / filières afin d'imaginer les prises en charge de demain les plus complètes et les plus adaptées pour nos patients.

Ce projet Médico-Soignant est le fruit d'échanges depuis de nombreux mois et il devrait être validé lors d'une séance du Directoire le 31 mai prochain.

Il sera ensuite transmis à l'ARS Occitanie pour une première lecture et analyse.



## 3. Point d'étape sur l'étape 1 de la reconstruction :

- > Transmission courant Mai de la première version du Projet Médico-Soignant de Territoire à l'ARS.
- > Transmission début Mai par les cabinets GOVHE / PKCS d'une proposition de nouveau capacitaire.
- > Finalisation de la rédaction du Schéma Directeur Immobilier par la société EMBASE dès réception du nouveau capacitaire.
- > Le courrier de demande d'inscription aux investissements SEGUR a été rédigé par la Direction Générale et sera adressé prochainement à l'ARS.
- > "TO Financier" : ce dossier de diagnostic financier de l'établissement accompagné de sa note ont été rédigés par la Direction des Affaires Financières et la Direction des Affaires Médicales.
- > « 4.7 Activité et Capacitaire » : ce tableau qui précise l'activité de l'établissement et son capacitaire a été rédigé par le Département d'Information Médicale et le Contrôle de gestion. Les cabinets GOVHE / PKCS sont en charge d'une dernière analyse.
- > Le Rapport d'Evaluation Socio-Economique doit-être complété par le Centre Hospitalier d'Auch, la société EMBASE et la société GOVHE sur les parties qui concernent l'Etape 1. Il est en cours de rédaction.
- > Les maquettes organisationnelles des services, demandées par l'expert du Conseil Scientifique en Investissement en Santé ont été mises à jour par l'ensemble de l'encadrement des services et ont été transmises.
- > La note sur la Gestion du Temps de Travail avec ses annexes demandées par l'expert du Conseil Scientifique en Investissement en Santé a été rédigée par la DRH et transmise.

